

Parc du Château de St Germain - Domaine National

Jardin Remarquable Site Classé

Le label « jardin remarquable » est attribué par le ministère de la Culture à des parcs ou jardins ouverts au public d'intérêt particuliers. Il est attribué pour cinq ans.

En mars 2014, la région Île de France comptait 29 « jardins remarquables »

Tout savoir sur le label Jardin remarquable en Île-de-France et découvrir la liste des jardins sur le site de la **Drac Île-de-France** en cliquant sur le logo ci-dessous



En savoir plus sur le **Domaine national de Saint-Germain-en-Laye** en visitant le site du « **Comité des Parcs et Jardins de France** » en cliquant sur l'image



Bientôt sur cette page un lien pour découvrir le nom des fleurs utilisées pour le fleurissement d'été des parterres du Domaine nationale de Saint-Germain-en-Laye